



LE CANTON DE VAUD 2016

3^e canton le plus peuplé de Suisse, situé idéalement
au carrefour des grands axes de communication de l'Europe,
le canton de Vaud condense toutes les qualités propres
à la Suisse : forte concentration académique, tissu économique
riche et varié, stabilité politique et qualité de vie incomparable.



IMAGE COUVERTURE

LES BOIS DU JORAT

Le canton regorge d'espaces verts qui permettent de se ressourcer, notamment les Bois du Jorat. Une candidature officielle au titre de Parc naturel périurbain a d'ailleurs été déposée auprès de la Confédération pour ce patrimoine forestier unique. © DGE – D. Rychner

CHAPITRES

LES ATOUTS

p. 4

LES AUTORITÉS

p. 8

LES PRIORITÉS

p. 9

L'HISTOIRE

p. 10

LES FINANCES

p. 12

LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMATÉRIEL

p. 13

L'INNOVATION

p. 14

QUELQUES PROJETS

p. 15

LES CHIFFRES

p. 18

LES ATOUTS

LE TOURISME

Facilement accessible, le canton de Vaud offre toutes les infrastructures nécessaires pour des vacances réussies, du palace cinq étoiles à la chambre d'hôtes de charme. La diversité de ses paysages concentre toutes les beautés de la Suisse: découvrez les sommets des Alpes, les grands espaces du Jura, le charme authentique de la campagne, flânez sur les rives de ses lacs et les ruelles historiques de ses bourgades.

La particularité du canton de Vaud, c'est son art de vivre. Manifestations locales ou de renommée internationale, activités sportives de plein air, savoir-faire régionaux, gastronomie typique et de haut niveau, vins d'excellence, traditions vivantes... sont autant d'éléments qui ravissent les visiteurs de ce pays de découvertes.

www.region-du-leman.ch

PEAK WALK, GLACIER 3000

long de 107 m, est le premier pont suspendu au monde à relier deux sommets. Ou quand le tourisme établit une passerelle entre patrimoine et innovation.





UN PARC NATUREL AUX PORTES DE LAUSANNE ?

Les Bois du Jorat constituent le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse et ils pourraient accueillir le deuxième Parc naturel périurbain de Suisse. Les démarches en vue du dépôt, en 2019, d'une candidature officielle au titre de parc viennent d'être lancées auprès de la Confédération. Le projet est porté par treize communes, dont Lausanne, et l'État de Vaud. La création d'un tel parc permettrait de préserver, au sein d'une zone dévolue à l'exploitation forestière et à l'accueil, un cœur de forêt laissée à sa libre évolution, aux portes de la quatrième ville du pays.
© DGE – D. Rychner

LA SANTÉ

D'envergure européenne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) développe des partenariats dans la recherche avec des entreprises du domaine biomédical, renforçant le dynamisme économique du canton.

Le canton bénéficie également d'un dense réseau d'établissements médico-sociaux (EMS) et d'hôpitaux régionaux, complété par un excellent système de soins à domicile et de nombreuses cliniques privées.

www.vd.ch/soins

www.chuv.ch

LE SPORT

Siège du Comité international olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994. Le Musée olympique y est également installé. Le canton abrite par ailleurs 36 fédérations et 19 associations sportives internationales.

www.vd.ch/sport-international

www.olympic.org

LA MOBILITÉ

Accompagner la croissance tout en garantissant la qualité de vie des habitants du canton requiert de relier toutes les régions à un réseau de transport efficace, dense et ouvert sur les territoires voisins. Pour atteindre cet objectif et faire face à la saturation de certains axes, le Canton mise sur la complémentarité entre les différents modes de transport.

Le canton de Vaud mise sur les projets ferroviaires et routiers qui permettent d'améliorer l'ensemble de la chaîne des déplacements. Ainsi l'amélioration des transports publics rime avec la modernisation du réseau routier et le développement de la mobilité douce.

www.vd.ch/mobilite

LA FORMATION

Le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays, avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, et la deuxième école polytechnique du pays, l'EPFL.

La formation professionnelle et la recherche sont assurées par une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie.

www.unil.ch

www.epfl.ch

www.vd.ch/enseignement-superieur

www.vd.ch/apprentissage

NOUVELLE RAME DE LA LIGNE MORGES-BIÈRE-COSSONNAY

qui a permis, comme sur d'autres lignes de chemins de fer régionaux, de doubler la cadence. © Transports de la région Morges Bière Cossonay SA





LE FUTUR PÔLE MUSÉAL

dont la construction débute en 2016, constituera un nouveau quartier de Lausanne, entièrement dédié à la culture. Il sera composé du Musée cantonal des Beaux-Arts, du Musée de l'Elysée pour la photographie et du mudac – Musée de design et d'arts appliqués contemporains.

LA CULTURE

De nombreux lieux et espaces culturels, manifestations et festivals attirent un large public bien au-delà des frontières. Toutes les formes d'expressions artistiques sont présentes, portées par des artistes confirmés. Une part belle est aussi faite aux jeunes créateurs qui trouvent en terre vaudoise des formations prestigieuses, des aides financières et de multiples lieux de diffusion.

Le canton compte par ailleurs plus de 80 musées consacrés aux beaux-arts, aux sciences, à l'histoire ou encore à des thématiques aussi diverses que la photographie, le jeu ou l'alimentation.

Sa richesse patrimoniale compte encore l'exceptionnel vignoble de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

www.vd.ch/culture

www.musees.vd.ch

www.patrimoine.vd.ch

LES AUTORITÉS

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, afin que toutes les régions du canton soient représentées.

Depuis 1946, les forces politiques du canton étaient réparties entre une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement. Les élections du printemps 2012 ont modifié le paysage: le centre droit, toujours majoritaire au Grand Conseil, est désormais minoritaire au Conseil d'État. Le renouvellement du parlement a par ailleurs été marqué par l'apparition d'un nouveau groupe politique, les Vert'libéraux. Le Grand Conseil siège tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires; ses séances sont publiques et diffusées sur internet.

www.vd.ch/gc

Groupes du Grand Conseil

Libéral – Radical (PLR)

46 membres

Socialiste (SOC) 40 membres

Union Démocratique

du Centre (UDC) 27 membres

Verts (VER) 19 membres

Vert'Libéral (V'L) 7 membres

PDC – Vaud Libre 6 membres

La Gauche POP-solidarité

5 membres



**LE CONSEIL D'ÉTAT EST,
POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE
DU CANTON, À MAJORITÉ FÉMININE**

L'EXÉCUTIF

Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'État (CE), gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseillère ou conseiller d'État est également chef-fe d'un département. Depuis les dernières élections cantonales, en 2012, le Conseil d'État est, pour la première fois dans l'histoire du canton, à majorité féminine: quatre femmes et trois hommes. Trois partis y sont représentés: socialiste (3), libéral-radical (3) et vert (1).

www.vd.ch/autorites

www.vd.ch/ce

www.vd.ch/departements

LE JUDICIAIRE

Les autorités et offices rattachés à l'Ordre judiciaire sont le Tribunal cantonal, les tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mineurs, le Tribunal des baux, le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, les justices de paix, les offices des poursuites, les offices des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

www.vd.ch/ojv

www.vd.ch/justice

LES PRIORITÉS

DE GAUCHE À DROITE

BÉATRICE MÉTRAUX

verte,
cheffe du Département
des institutions
et de la sécurité

JACQUELINE DE QUATTRO

libérale radicale,
cheffe du Département
du territoire
et de l'environnement

ANNE-CATHERINE LYON

socialiste,
cheffe du Département
de la formation,
de la jeunesse et de la culture

PIERRE-YVES MAILLARD

socialiste,
président du CE,
chef du Département
de la santé
et de l'action sociale

PASCAL BROULIS

libéral radical,
chef du Département
des finances
et des relations extérieures

PHILIPPE LEUBA

libéral radical,
chef du Département
de l'économie
et du sport

NURIA GORRITTE

socialiste,
cheffe du Département
des infrastructures
et des ressources humaines

LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2012-2017

Cet instrument de conduite politique constitue un guide pour l'action du gouvernement et celle de l'administration durant une période de cinq ans. Ses mesures sont destinées à valoriser les atouts du canton de Vaud et à répondre au mieux aux défis à affronter.

A mi-législature, plus de 130 actions issues du programme de législature ont été menées. Le travail du Conseil d'État, fondé sur la recherche de compromis dynamiques, continue de porter ses fruits. L'accroissement de la démographie constitue le défi majeur pour ces prochaines années.

www.vd.ch/2012-2017

ENGAGEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La concrétisation du développement durable s'appuie sur l'utilisation d'outils spécifiques. Depuis 2004, l'État de Vaud utilise et met à la libre disposition du public des outils permettant d'agir en faveur du développement durable, parmi lesquels

- boussole21.ch, pour l'évaluation des projets ;
- un guide des achats professionnels responsables ;
- Smeo pour la construction de bâtiments et de quartiers durables.

www.vd.ch/durable

Les objectifs de développement durable du Conseil d'État sont

- Marge de manœuvre d'investissement pour les autorités politiques grâce à des finances publiques maîtrisées
- Action contre le réchauffement climatique, promotion des énergies renouvelables et des transports publics
- Préservation de l'environnement et utilisation efficace des ressources naturelles
- Intégration de chacun dans la société et le monde du travail

L'HISTOIRE

UNE TERRE, SES ORIGINES

-45 à -35 millions d'années

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

-10 à -5 millions d'années

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

LES PREMIERS ÉVÉNEMENTS AVANT NOTRE ÈRE

18 000 av. J.-C.

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches: la moraine.

13 500 av. J.-C.

Une fois les glaciers retirés, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

En 58 av. J.-C.

César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère: nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

**EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DU CANTON DE VAUD ?
UNE TRENTAINE DE PAGES DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE SONT DISPONIBLES EN LIGNE SELON UN DÉCOUPAGE CHRONOLOGIQUE ET DES ENTRÉES THÉMATIQUES (POLITIQUE, RELIGION, ÉCONOMIE, ETC.)**

www.vd.ch/histoire

DU PREMIER MILLÉNAIRE AU MOYEN ÂGE

LA CRÉATION DU CANTON

IV^e-X^e siècle

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple de colons burgondes qui s'intègrent pacifiquement aux Helvètes.

Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne où il jouit d'une large autonomie.

X^e-XVI^e siècle

Au tournant du millénaire, le comitatus waldensis (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La Patria vuaudi prendra la forme d'un petit État au cours du XIII^e siècle sous l'égide

des comtes de Savoie, notamment Pierre II de Savoie dit « le petit Charlemagne », avec Moudon pour capitale. L'Évêché de Lausanne n'en fait pas partie.

1536

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui les gouverneront pendant 262 ans. À la suite d'une dispute théologique, L'Église passe à la Réforme. La tutelle bernoise met le canton à l'abri des guerres européennes.

Révolution

Le Major Davel tente de libérer sa patrie des Bernois. Le 31 mars 1723, il entre dans Lausanne accompagné de 500 à 600 militaires. Il déclare publiquement vouloir l'autonomie du Pays de Vaud. Il est arrêté le 1^{er} avril, condamné à mort et décapité le 24 avril à Vidy.

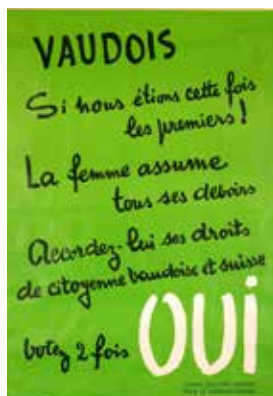
Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le «canton du Léman» est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

Souveraineté

L'Acte de médiation de Bonaparte, le 19 février 1803, crée dans la Confédération helvétique un canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une Constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

La Constitution

La première Constitution date de 1803. Elle subira, dans le canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois, premiers en Suisse, accordent le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959. La nouvelle constitution date de 2003



VAUD A ÉTÉ LE PREMIER CANTON DE SUISSE À ACCORDER LE DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ AUX FEMMES, AU NIVEAU CANTONAL, LE 1^{ER} FÉVRIER 1959.

Affiche Lithos R. Marsens, Lausanne (63 x 45 cm)

© Archives cantonales vaudoises

DES FINANCES SOLIDES

Les comptes de l'État 2015 se soldent par un excédent de revenus de 194 millions. Les charges brutes de l'État de Vaud pour l'exercice 2015 s'élèvent à 9652,9 millions. Ce montant inclut des écritures de boucllement pour un total de 398 millions, qui anticipent certains financements et tiennent compte d'amortissements non planifiés au budget. En dehors de ces opérations extraordinaires, les charges courantes de l'État augmentent de 335 millions par rapport aux comptes 2014, ce qui représente une croissance de 3,8%, comparable à l'année précédente (+3,7%). Les principaux écarts concernent les charges du secteur social, de la santé, de la formation et de la culture ainsi

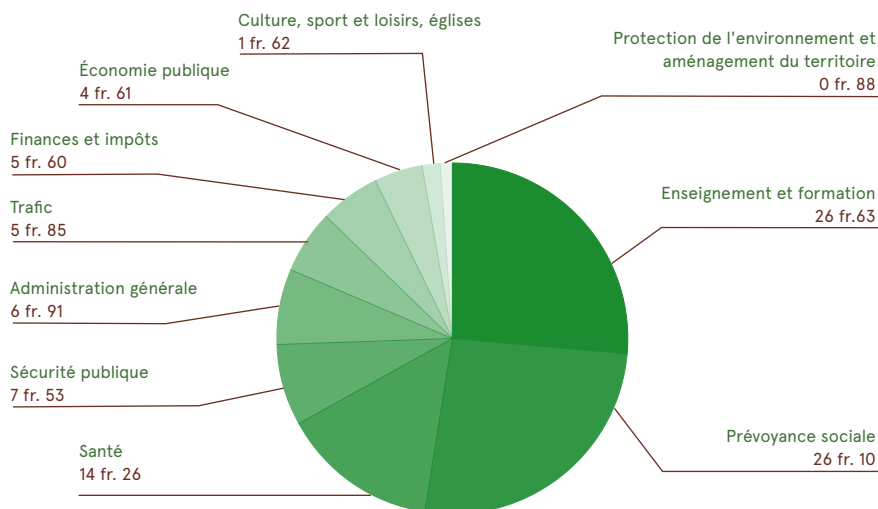
que de l'asile. La croissance de 3,1% de la masse salariale de l'Etat reste inférieure en 2015 à celle de ses dépenses courantes.

Le montant des revenus atteint pour sa part 9847,1 millions, soit 328 millions et 3,5% de plus qu'à la fin 2014. Inférieure donc à celle des charges, cette progression provient principalement des revenus non fiscaux, peu prévisibles par nature. Quant aux recettes d'impôt, elles augmentent seulement de 1,4%. Dans le détail, les impôts sur le bénéfice et le capital n'enregistrent aucune progression (0,0%) et l'impôt sur le revenu, habituel moteur des recettes (60% des impôts), régresse même de 0,2%. Ce

qui confirme la tendance à la stagnation des impôts constatée en 2014 (+0,3%), par rapport à 2013 (+5,8%) et 2012 (+4,3%).

Globalement, le Canton a investi 589 millions dans l'économie vaudoise en 2015. Les investissements bruts (y compris part des tiers) atteignent 331 millions, soit 19 de plus qu'en 2014. S'ajoutent à ce montant les nouveaux prêts de 60 millions et les nouvelles garanties de 198 millions octroyées par l'État durant l'exercice. Au final, après neuf réductions consécutives, la dette nette du Canton remonte légèrement depuis deux ans pour atteindre 705 millions à la fin 2015.

CHAQUE FOIS QUE L'ÉTAT À DÉPENSÉ 100 FRANCS, IL A CONSACRÉ EN 2015 :



LA LOI SUR LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMATÉRIEL

Depuis le 1^{er} mai 2015, le canton de Vaud a deux nouvelles lois sur la culture : l'une sur la vie culturelle et la création artistique, l'autre sur le patrimoine mobilier et immatériel. La seconde est novatrice car elle permet de prendre en compte deux types de patrimoines jusqu'alors délaissés : le patrimoine immatériel (les traditions et les savoir-faire) et le patrimoine mobilier en mains privées.

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un tableau de maître ou d'une commode du XVIII^e siècle qui a un besoin urgent de restauration ; votre association cherche à valoriser une tradition vaudoise ? Ces éléments sont exceptionnels pour le canton et son histoire ? Cette loi permet d'en faire l'inventaire et de soutenir les possesseurs avec des conseils spécialisés ou un apport financier, chose impossible auparavant.

Si le patrimoine en tant que tel n'a pas connu de transformations essentielles récemment, la sensibilité à son égard et les besoins de prise en charge, eux, se transforment. Le cadre légal s'adapte donc et apporte la preuve qu'en matière de patrimoine aussi, l'innovation est possible.

www.patrimoine.vd.ch/immatériel

UN TRAVAIL DE SAUVEGARDE ET DE CONSERVATION

doit encore être mené dans de nombreuses collections. La Commission cantonale du patrimoine mobilier et immatériel peut être sollicitée en tout temps pour des conseils et des soutiens.

© Ariane Devanthéry/SERAC



L'INNOVATION

L'INNOVATION : CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une concentration unique en Suisse de hautes écoles et d'instituts de recherche de réputation internationale : tel est l'atout majeur du canton de Vaud en termes d'innovation. Associé à un tissu économique très diversifié et dynamique, cet atout est valorisé grâce aux infrastructures développées pour favoriser le partage des savoirs entre les mondes de la recherche et de l'économie.

Des laboratoires, des plateformes technologiques et des incubateurs permettent aux entreprises (start-up, PME et multinationales) de

bénéficier de l'expertise scientifique et des équipements de pointe dont disposent les institutions de recherche, principalement le CHUV, l'EPFL, la HEIG-VD et l'UNIL. D'étroites collaborations se développent constamment entre ces institutions et des entreprises, permettant des avancées technologiques majeures. Grâce à ce terreau fertile, de nombreuses start-up éclosent dans le canton et bon nombre d'entre elles figurent parmi celles qui réussissent le mieux à l'échelon national : près d'un tiers des 100 meilleures start-up suisses sont vaudoises, et

quatre d'entre elles figurent parmi les cinq meilleures du pays en 2015.

Les créateurs d'innovation trouvent un soutien précieux auprès de l'association Innovaud, qui fournit gratuitement des conseils (coaching, financement, hébergement et promotion) aux entrepreneurs et les aiguille vers les partenaires adéquats.

Pour plus de renseignements :
www.innovaud.ch

Les 28 start-up vaudoises classées parmi les 100 meilleures de Suisse (2015) :

Sciences de la vie

Abionic – 2^e rang
Anokion
DistalMotion
G-Therapeutics
KB Medical
Leman Micro Devices
Lunaphore
MindMaze
Nanolive
SamanTree Medical
Sophia Genetics – 5^e rang

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

3BaysOver
Akselos
BestMile
CashSentinel
Fasttree 3D
Kandou Bus
Pix4D
ScanTrust
SWISSto12
Typesafe Inc.
Xsenio

Technologies de l'énergie et de l'environnement

ActLight
CombaGroup
DEPsys

Industrie de précision

Flyability – 3^e rang
Gamaya
L.E.S.S – 1^{er} rang

Source: Top 100 des meilleures start-up de Suisse 2015, édité par PME Magazine en collaboration avec Handelszeitung et venturelab.

QUELQUES PROJETS

IMPOSITION DES ENTREPRISES (RIE III) : UNE RÉFORME ÉQUILIBRÉE FAVORISANT LA COHÉSION SOCIALE

Le 20 mars 2016, le peuple vaudois a accepté à une très large majorité de 87 % une réforme majeure de la fiscalité des entreprises. Tout en renforçant la cohésion sociale, celle-ci préserve les emplois et la prospérité économique du canton.

Cette réforme a en effet été conçue dans un souci de compromis dynamique, accepté par les principaux acteurs économiques et politiques du canton. Au vu de la suppression des statuts fiscaux particuliers prévue au niveau fédéral, elle introduit en principe dès 2019 un taux unique d'imposition des bénéfices des sociétés (à 13,79 %). Les entreprises locales pourraient ainsi voir leur fiscalité allégée. La réforme est accompagnée de mesures pour l'emploi et le pouvoir d'achat des familles.

En fonction du calendrier fédéral, les diverses mesures vaudoises vont se concrétiser progressivement jusqu'en 2022. En contrepartie de la baisse de leur fiscalité, les entreprises augmenteront par paliers les allocations familiales (de 230 à 300 francs) et de formation (de 300 à 400 francs). Elles financeront aussi davantage les crèches et garderies. L'État fera de même.

Le Canton augmentera encore de 400 francs la déduction fiscale

des primes d'assurance-maladie. Il limitera leur poids à 10 % du revenu des ménages. Il réduira de façon ciblée l'impôt sur la valeur locative et renforcera la protection des travailleurs du bâtiment. Il élèvera enfin le seuil de l'impôt à la dépense.

www.vd.ch/rie3

LA RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES A FAIT L'OBJET D'UN RÉFÉRENDUM POPULAIRE.

Ce dernier permet d'obtenir qu'une loi ou un décret adopté par le Grand Conseil soit soumis au vote du peuple pour acceptation ou refus. Pour y parvenir, les référendaires ont dû obtenir 12 000 signatures valables dans les 60 jours, un délai qui court dès la publication de l'acte contesté dans la Feuille des avis officiels. Ci-dessous la couverture de la brochure de votation.



LE CANTON DE VAUD SE MET AU DIAPASON POUR LA FÊTE FÉDÉRALE DE MUSIQUE

Pour la première fois depuis 35 ans, le canton de Vaud a l'honneur d'accueillir sur ses terres la Fête fédérale de musique. Du 10 au 12 puis du 17 au 19 juin 2016, plus de 500 sociétés de musique (25 000 participants) venant de tout le pays viendront interpréter leurs partitions sur le sol de la Riviera vaudoise.

Près de 200 000 spectateurs sont attendus sur les quais, jusqu'à Vevey, pour venir découvrir des ensembles qui se produiront en salle (interprétation de deux pièces) ainsi qu'en extérieur (parade) sur différents parcours prévus à cet effet. Au total, 15 salles de concours et 30 lieux d'échauffement seront mis à disposition des musiciens, qui se défieront selon le niveau et l'instrumentation de leur société respective.

La Fête fédérale de musique constitue un formidable élan pour le développement de l'art musical, qui connaît aujourd'hui un intérêt marqué dans nos contrées. En témoignent les 110 formations appartenant à la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV) et qui contribuent par leurs prestations à animer la vie locale (fêtes officielles, concerts annuels, concours, etc.) Les sociétés de musique vaudoises seront d'ailleurs les plus représentées à Montreux avec 48 ensembles.



La ville et la région ont su s'accorder pour mener un projet qui offre une belle vitrine de promotion, ceci à trois ans d'un autre rendez-vous culturel imprégné de l'ADN vaudois, la fameuse Fête des Vignerons, qui se tiendra sur la place du Marché de Vevey, du 26 juillet et le 11 août 2019.

www.ffm2016.ch

LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR RECRUTER LES FUTURS POLICIERS

La nouvelle campagne de recrutement de la Police cantonale vaudoise fait preuve d'innovation et d'originalité, s'adaptant au jeune public ciblé.

En effet, après l'introduction de Facebook et de Twitter au cours de ces dernières années, c'est l'application Instagram qui est mise à l'honneur en 2016. Elle permet de suivre le quotidien de trois jeunes policiers – deux hommes et une femme – dans leurs fonctions au travers des photos et des vidéos que ces derniers mettent en ligne sur les réseaux sociaux. Les publications peuvent être ensuite commentées par les

internautes et par les policiers, permettant ainsi des interactions entre les divers acteurs. Un modérateur s'assure que le ton des messages demeure respectueux.

Actifs sur les réseaux sociaux et exposés dans les traditionnelles campagnes d'affichage, les trois protagonistes de la campagne sont également présents sur le site internet www.policier.ch où ils évoquent leur vécu et partagent leur passion pour leur métier. Le site contient par ailleurs des informations plus factuelles, telles que la procédure d'inscription ou les modalités du concours d'admission à l'académie de police.

L'objectif de la campagne est que les personnes intéressées à entamer une formation dans la police puissent suivre les activités des policiers – avec une approche parfois sérieuse et parfois sous un angle plus informel – et que ces témoignages puissent les conforter dans leur choix de carrière.

TROIS JEUNES GENDARMES

invitent les utilisateurs des réseaux sociaux à suivre leurs aventures sur Instagram afin de découvrir le métier de policier. © Police cantonale



LES CHIFFRES

SURFACE

Superficie.....	321 224 hectares
.....	4^e canton suisse
.....	7,8 % du territoire national
Surfaces d'habitat et d'infrastructure .	10,0 %
Surfaces agricoles .	41,6 %
Surfaces boisées ...	32,3 %
Surfaces lacustres .	12,1 %
..... lac Léman	
..... lac de Neuchâtel	
..... lac de Morat, lac de Joux	
Surfaces improductives	3,9 %
..... autres lacs, rivières,	
..... glaciers, névés	
..... sans végétation,	
..... végétation improductive	
Point culminant	Les Diablerets, 3 210 mètres
Point le plus bas	le lac Léman, 372 mètres
Frontières	750 kilomètres,
.....	dont 146 avec la France

STRUCTURE

Capitale	Lausanne, 4^e ville suisse
Communes	318 au 1 ^{er} janvier 2016
.....	dont 12 de plus
.....	de 10 000 habitants
Districts	10
Plus petite commune.....	Rivaz (31 hectares)
Plus grande commune.....	Château-d'Oex
.....	(11 372 hectares)

LES DISTRICTS

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| 1. Aigle | 6. Lavaux – Oron |
| 2. Broye – Vully | 7. Morges |
| 3. Gros-de-Vaud | 8. Nyon |
| 4. Jura – Nord
vaudois | 9. Ouest lausannois |
| 5. Lausanne | 10. Riviera –
Pays-d'Enhaut |

POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE

AU 31.12.2015

Commune la plus peuplée	Lausanne
.....	(134 937) habitants)
Communes la moins peuplée	Cremin
.....	(58) habitants)
Population.....	767 497 habitants
.....	au 31.12.2015
Accroissement 2015. ...	1,6 %
Densité	272 habitants par km ²
.....	(sans les lacs)
Population étrangère. .	33,1 %

EMPLOIS EN ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS, EN 2013 (CHIFFRES PROVISOIRES)

Emplois	336 397
Secteur primaire.....	9071 (2,7 %)
Secteur secondaire	68 164 (20,3 %)
Secteur tertiaire	259 162 (77,0 %)

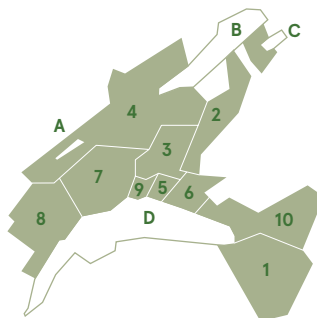
Sources :

Office fédéral de la statistique (OFS), *Statistique suisse de la superficie, données 2012-2014.*

OFS, *Statistique structurelle des entreprises.*

Statistique Vaud, *statistique annuelle de la population.*

www.stat.vd.ch



LES LACS

- | | |
|----|---------------------|
| A. | Lac de Joux |
| B. | Lac de
Neuchâtel |
| C. | Lac de Morat |
| D. | Lac Léman |

